

PROJET D'ETABLISSEMENT OU SERVICE

Fiche 1

IDENTITE DU PORTEUR DE PROJET

1 - Nom de l'établissement ou service : MULTI ACCUEIL CLAUDE BASTIDE

ADRESSE : 85 Rue des Enfédettes BP 136 34140 MEZE

TELEPHONE : 04/67/18/23/98 FAX : 04/67/43/75/41

COURRIEL:

TYPE DE STRUCTURE:

- Etablissement d'accueil régulier
- Etablissement d'accueil occasionnel
- Etablissement multi accueil (régulier +occasionnel)
- Etablissement multi accueil collectif familial
- Service d'accueil régulier familial
- Jardin d'enfants

NOM DU DIRECTEUR (TRICE) : CARPENTIER Sandrine Diplôme : Puéricultrice

NOM DE(S) ADJOINTE(S) : GUIRAUD Fabienne Diplôme : EJE

HOLBE Véronique Diplôme : EJE

2 - Gestionnaire : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MEZE

ADRESSE : BP 136 Résidence Le Courrier du Printemps

Rue Edouard et Juliette Massal 34140 MEZE

TELEPHONE : 04/67/43/60/67 FAX : 04/67/43/75/41

COURRIEL: meze.ccas @wanadoo.fr

NOM DU RESPONSABLE : Henry FRICOU

FONCTION : Président du C.C.A.S. de MEZE

3 - Compléments d'informations : Préciser le nom et la qualité des personnes ayant participé à l'élaboration de ce projet »

Sabine TOUREN Coordinatrice Petite Enfance

.....

4 - Agrément PMI et Conventonnement C.A.F (à adapter si agrément modulé)

Type d'accueil	0 - 4 ans	4 - 6 ans	3 - 6 ans	2 - 4 ans
Accueil occasionnel	4			
Accueil régulier	31			
Action Passerelle				

Accueil d'urgence

oui

non

Accueil modulaire

oui

non

Si oui , joindre le détail en annexe du document

Horaires	Amplitude d'ouverture						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDRED I	SAMEDI	TOTAL Hebdo
Matin							
Après -Midi							
Journée continue	7h30- 18h30	7h30- 18h30	7h30- 18h30	7h30- 18h30	7h30- 18h30	7h30- 18h30	55

Périodes prévisionnelles de fermeture de l'établissement ou service (à exprimer en semaines):

Eté, Mois d'AOÛT semaine (s) n°: 31/32/33/34

Petites vacances scolaires, semaine (s) NOEL n°:52

Autres semaine (s) n°:

Porteur des finalités et du sens de l'action, le Projet Educatif doit présenter les objectifs et les moyens mis en œuvre par le gestionnaire pour :

1 - l'accueil :

Objectifs : Permettre une séparation sécurisante.

Déculpabiliser et rassurer les parents.

Le départ ne doit faire naître chez l'enfant et les parents de sentiments d'abandon.

Moyens : Mettre l'accent sur une adaptation progressive qui réponde aux besoins de l'enfant et des parents.

Encourager les parents à investir les lieux.

Favoriser les échanges parents/ professionnels.

Répondre de façon adaptée aux besoins de l'enfant au moment de son accueil (temps calme, rituel...)

Verbaliser le départ des accompagnants.

2 - le soin :

Objectifs : Etre personnalisé et répondre aux besoins des enfant tout en respectant leur rythme

Répondre à des critères d'hygiène et de sécurité physique et affective.

Moyens : Le soin doit être l'occasion d'échanges. Les actes seront verbalisés « les mots tissent autour de l'enfant une enveloppe sonore qui contribue à la connaissance de son corps. »

Préparer le soin afin d'en optimiser la qualité.

3 - Le développement :

Objectifs : Guider l'enfant vers l'autonomie et la socialisation dans le respect de sa personnalité en lui permettant de construire son individualité.

Moyens : Accompagner et encourager l'enfant dans ses expériences.

Reformuler positivement les essais de phrases ou de communication.

Aider l'enfant à prendre petit à petit conscience de son corps et en gagner la maîtrise.

Proposer des activités variées et adaptées permettant à l'enfant de développer sa créativité.

Favoriser les échanges avec l'adulte et à l'intérieur du groupe.

4 - l'éveil et le bien-être de l'enfant :

Objectifs : Permettre à chaque enfant de s'épanouir.

Moyens : Proposer un environnement accueillant et chaleureux.

Etre attentif à ses besoins, l'aider à les exprimer et y répondre de façon individualisée et adaptée.

Les échanges avec les familles doivent être très réguliers afin de faciliter une cohérence éducative.

Situer l'établissement ou le service dans son cadre politique, économique, social et partenarial.

Obligation de réserver 1 place par tranche de 20 enfants pour l'accueil d'enfants dont les parents relèvent des minima sociaux (art R2324-29 et décret du 23 décembre 2006))

A / CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNES(S) OU QUARTIERS CONCERNES PAR L'ETABLISSEMENT OU SERVICE :

(Type de commune/quartier, type d'économie du territoire,)

Le multi accueil Claude Bastide est situé sur la commune de Mèze qui appartient à la Communauté de Commune du Nord Bassin de Thau.

Essentiellement ostréicole et agricole jusque dans les années 80, la plupart des habitants sont aujourd'hui des travailleurs du tertiaire qui choisissent la commune pour sa proximité de 3 grandes villes du département (Montpellier, Sète et Béziers).

Comme une grande majorité de communes situées sur le pourtour méditerranéen, la ville de Mèze connaît une forte croissance démographique. Ceci a eu pour effet de modifier considérablement les caractéristiques socio-économiques de la population.

L'important accroissement démographique est essentiellement dû à une population nouvelle, qui pour venir dans le Midi a quitté son activité et se retrouve sans emploi.

1 - Indicateurs démographiques et socio-économiques :

NB HABITANTS :	9998 (recensement 2006)
NB ENFANTS < 4 ANS :	500
NB ENFANTS < 6 ANS :	794

AUTRES INDICATEURS CONNUS :
 (Composition et situation des familles, taux activité féminine, taux de scolarisation, revenu moyen des familles,)

Pour les crèches d'entreprises , préciser le nombre de salariés

2 – Caractéristiques de la population :

Exemple : nombreuses familles récemment installées sur le territoire, existence de réseaux familiaux ou de voisinage, population jeune, vieillissante, mobile, résidentiel, immeuble collectif à caractère social

Nombreuses familles récemment installées sur le territoire sans soutien familial ou réseau relationnel.

De nombreux parents en recherche d'emploi qui ont besoin d'un mode de garde pour trouver un emploi ou faire une formation. Et parallèlement, de nombreuses mamans qui « choisissent » d'interrompre leur activité pour s'occuper de leurs enfants.

Une forte augmentation du taux de familles monoparentales pour une population vivant dans un environnement privé de soutien familial.

Des parents qui travaillent souvent à l'extérieur de la commune, avec des temps de trajets qui s'ajoutent au temps de travail.

3 – Analyse des indicateurs et caractéristiques de la population, et besoins repérés au regard de ceux-ci :

La coexistence sur le territoire de familles avec un emploi ou en recherche d'emploi et de parents ayant fait le choix d'interrompre leur activité pour s'occuper de leur jeune enfant met en évidence la diversité des besoins en matière de mode de garde, faisant ainsi apparaître la nécessité de proposer de l'accueil régulier mais aussi de l'accueil occasionnel.

Les familles sont souvent isolées, privés de soutien familial et de réseau relationnel.

Les horaires doivent être suffisamment large pour prendre en compte le temps des trajets des parents qui travaillent à l'extérieur de la commune.

Réponses et/ou projets apportés par la structure (à développer) :

Objectifs	Moyens
Proposer un accueil qui corresponde au plus près aux besoins de familles en terme de fréquentation.	Accueil occasionnel proposé en jours, demi-journées, ou heure. Accueil régulier proposé en jours ou demi-journées selon les souhaits des familles.
Aider les familles à rompre leur isolement.	L'établissement d'accueil de la petite enfance est un lieu de socialisation, en même temps qu'une réponse au besoin de garde des familles. Par des échanges avec et entre les familles, par une écoute active, des conseils, de l'information ou de l'orientation, du lien se crée.
Répondre au besoin d'amplitude horaire pour tenir compte des trajets professionnels.	Ouverture de l'établissement non stop de 7h30 à 18h30

3 - Capacité des établissements et services d'accueil des jeunes enfants sur le territoire concerné :
Nombre de places en :

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF OU PARENTAL :

Régulier

Occasionnel

Multi-accueil 2x 35 = 70 places

ASSISTANTES MATERNELLES LIBERALES : 42 ass mat / 100 places

ASSISTANTES MATERNELLES RASSEMBLEES EN SERVICE D'ACCUEIL
FAMILIAL : 8 assistantes maternelles pour 20 places

CLSH < 6 ANS : Hiver 32 places
Eté 58 places

Nombre d'inscrits en :

ECOLE MATERNELLES :

2-3 ANS : 126 enfants petite section

4-6 ANS : 251 enfants moyenne et grande section

Autres équipements du secteur :

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS : NON OUI

Nombre

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES : NON OUI

Nombre

AUTRES LIEUX D'EVEIL ET DE SOCIALISATION : NON OUI

Le(s)quel(s) ? Bibliothèque municipale

Structures de proximité :

CONSULTATION DE NOURRISSONS : NON OUI

CENTRE SOCIAL : NON OUI

AUTRES ET LESQUELS : NON OUI

B / PARTENARIAT

1 - Avec les équipements du territoire

- Existe t'il des actions communes avec les équipements et/ou les services sociaux ? :

OUI

NON

Développer en annexe les actions réalisées ou en projet

- Existe t'il des actions passerelles avec l'école ? :

OUI

NON

Développer en annexe les actions réalisées ou en projet.

- Quels sont vos projets d'actions communes avec les équipements et/ou services sociaux ? :

OUI

NON

Développer en annexe les actions en projet.

2 -Avec les familles

- Pratiquez-vous :

TYPE D'ACTION	
Echange quotidiens arrivée/départ <input checked="" type="checkbox"/>	Affichage du programme d'activités et/ou des menus <input checked="" type="checkbox"/>
Réunions d'informations /échanges à thème et/ou sur la vie de la structure <input checked="" type="checkbox"/>	Participation aux fêtes/ journées portes ouvertes/ anniversaires enfants.... <input checked="" type="checkbox"/>
Existence d'une fiche ou cahier de vie de l'enfant mis à disposition des parents <input checked="" type="checkbox"/>	Présentation/ Diffusion du projet éducatif <input checked="" type="checkbox"/>
Participation à l'organisation de manifestations festives <input checked="" type="checkbox"/>	Mise à disposition de brochures d'information <input checked="" type="checkbox"/>
Participation à l'élaboration du journal de la structure <input type="checkbox"/>	Participation aux activités ou sorties <input checked="" type="checkbox"/>
Boite à idées mise à disposition des parents <input type="checkbox"/>	Action spécifique d'accompagnement à la parentalité (détailler en annexe) <input type="checkbox"/>
Existence d'un Conseil d'Etablissement <input type="checkbox"/>	Autres

➔ Citez les autres actions que vous avez entrepris pour associer les parents à la vie de la structure.

➔ Citez les projets d'actions pour associer les parents à la vie de la structure.

C / DISPOSITIONS EN FAVEUR D'ACCUEILS SPECIFIQUES

1 - Développer les modalités de mise en œuvre d'une politique sociale en faveur de l'accueil :

- des enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique,
Après accord de l'équipe et du médecin de l'établissement, un PAI sera mis en place avec les différents partenaires (parents, soignants, responsable de l'établissement...) afin de proposer un accueil adapté. Un accueil régulier sera proposé en priorité sur un temps adapté. Les professionnels qui interviennent habituellement auprès de l'enfant seront associées à cet accueil pour qu'il y ait un vrai partenariat. Des bilans réguliers de cet accueil seront réalisés.

- des enfants issus de familles en difficultés sociales,
Les demandes peuvent émaner des services de PMI, d'associations (ligue de l'enseignement...) ou des familles. Un projet d'accueil sera élaboré avec la famille et les services sociaux accompagnants pour un accueil régulier adapté. Des bilans réguliers avec les différents partenaires seront réalisés.

2 - Développer les modalités de mise en œuvre d'une politique visant à faciliter l'accueil d'urgence :

L'urgence de l'accueil sera appréciée par la directrice, en lien avec les services sociaux et la coordinatrice petite enfance. Une place sera proposée suivant un protocole qui déterminera la durée de cet accueil, elle mettra en place tous les éléments qui pourront aider l'enfant à être accueilli dans les meilleures conditions possible.

3 – Adhésion à la charte de l'enfant en situation de handicap

oui

Fiche 4 COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

Personnels	Qualification	Statut (type contrat)	Nombre d'heures rémunérées par semaine	Nom , Prénom
Personnel assurant les charges administratives				
Personnel participant à l'encadrement des enfants				
Directeur(trice)	Puéricultrice	Titulaire	35	Carpentier Sandrine
Adjoint (e)	EJE	Titulaire	35	Guiraud Fabienne
		Titulaire	28	Holbé Véronique
Personnel diplômé (*)	Auxiliaire de puériculture	Titulaire	35	Fernandez Séverine
-		Titulaire	35	Fricou Aurélie
-		Titulaire	35	Planes Béatrice
-		Titulaire	35	Sanchez Christel
-		Titulaire	35	Servies Stéphanie
Personnel qualifié (*)	CAP Petite Enfance	Titulaire	20	Brière Sylvaine
-		Titulaire	25	Carayon Claire
-		Titulaire	20	Enjalbert Nadine
-		Titulaire	20	Foster Monique
Autres				
-				
-				
Personnel d'entretien et cuisine				
Cuisine	CAP PE	Titulaire	31.5	Martinez Sylvie
Buanderie	CAP PE	Titulaire	15	Brière Sylvaine
Entretien	CAP PE	Titulaire	10	Carayon Claire
	CAP PE	Titulaire	10	Enjalbert Nadine
	CAP PE	Titulaire	15	Foster Monique
	CAP PE	CAE	20	Belmonte Vanessa

(*) Voir JO arrêté du 26 décembre 2000 relatif aux personnels des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans

- Modalités de coordination de l'équipe, en interne et/ou avec les services extérieurs, fréquence :
Réunions mensuelles par secteur
Réunions tous les 2 mois de l'équipe complète
Réunions trimestrielles de coordination des structures petite enfance.

- Formation continue : Réalisée :
En projet : formations proposées par le CNFPT,
gestes d'urgence avec médecin de crèche et pompiers.

- Appel à des intervenants extérieurs (accompagnement de l'équipe, animation d'activités proposées aux enfants....) etc... : Une Psychologue du CMPEA accompagne régulièrement l'équipe.
Une musicienne intervient chaque semaine.
La bibliothécaire viendra aussi chaque mois.